



Note sur les Comptes Nationaux Trimestriels

2025, N°03

DECEMBRE 2025

Les comptes nationaux du 3^{ème} trimestre 2025

SOMMAIRE :

□ Synthèse des résultats P1

□ Situation économique nationale P2

Secteur primaire P2
... *un dynamisme porté par l'Agriculture*

Secteur secondaire P3
... *la croissance renforcée grâce aux industries agroalimentaires et à l'activité des BTP*

Secteur tertiaire P4
... *en pleine croissance grâce au développement du commerce et des transports*

Impôts et Taxes P5

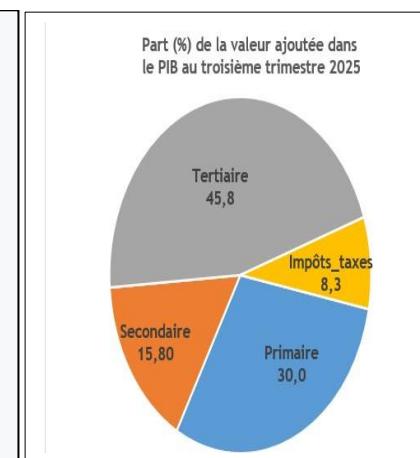
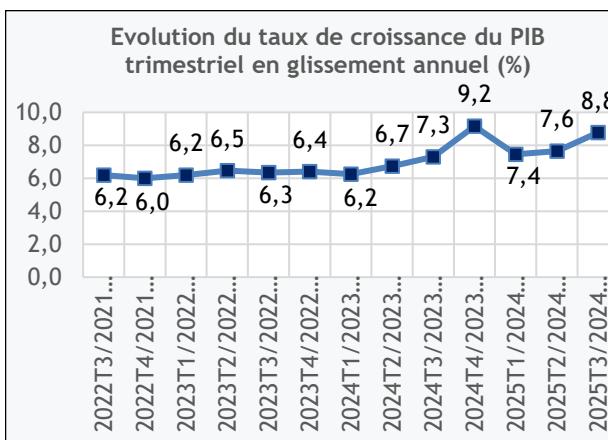
□ Annexe 1 : Synthèse méthodologique P6

□ Annexe 2 : Tableaux détaillés des résultats P9

La croissance mondiale est projetée à 3,2 % en 2025 et 3,1 % en 2026, soit une amélioration par rapport aux prévisions de juillet 2025 du Fonds Monétaire International (FMI), mais en valeur cumulée, une diminution de 0,2 point de pourcentage par rapport aux prévisions d'octobre 2024, avant les réorientations stratégiques. Ce ralentissement s'explique par les vents contraires liés à l'incertitude et au protectionnisme, même si le choc provoqué par les droits de douane est moins fort que prévu à l'origine.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique devrait se maintenir à 4,1% en 2025, soit une révision à la hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport aux prévisions de juillet 2025. Au Nigéria, la croissance économique devrait s'afficher à 3,9% en 2025.

Au niveau national, l'économie béninoise poursuit une dynamique soutenue. En effet, au troisième trimestre 2025, le taux de croissance s'établit à 8,8% contre 7,3% à la même période en 2024. Cette performance est portée par l'ensemble des secteurs d'activité, avec des hausses respectives de 6,2 % dans le primaire, 9,9 % dans le secondaire et 10,0 % dans le tertiaire.



Source : DCNSE/INStaD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2025

Situation économique nationale

Au troisième trimestre 2025, l'économie béninoise confirme la vigueur de sa trajectoire de croissance, avec un taux de 8,8%, en nette progression par rapport aux 7,3% enregistrés à la même période de l'année précédente. Cette performance résulte du dynamisme généralisé de l'ensemble des secteurs d'activité.

Le secteur primaire reste soutenu par l'agriculture, tandis que le secondaire consolide sa croissance grâce à l'agro-industrie et aux BTP. Le secteur tertiaire, principal contributeur au PIB, s'illustre par une accélération marquée, portée notamment par le commerce et les transports.

Secteur primaire

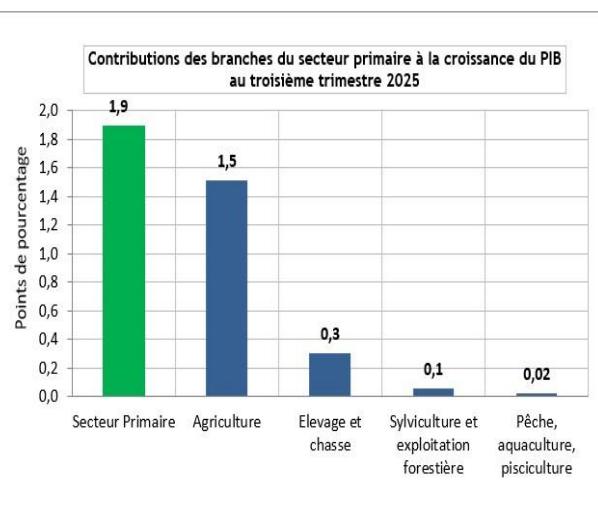
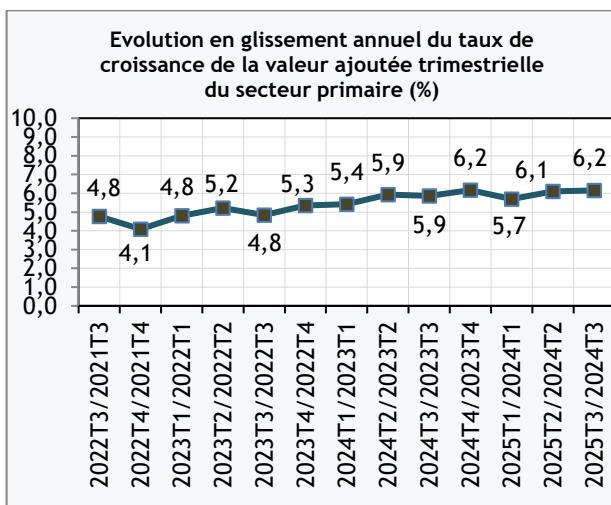
... une dynamique positive renforcée par l'Agriculture.

Le secteur primaire a enregistré, au troisième trimestre 2025, **une hausse de 6,2%** de sa valeur ajoutée après 5,9% à la même période de l'année 2024. Sa contribution à la croissance du PIB réel s'établit à 1,9% et sa part dans le PIB est estimée à 30,0% sur la période sous-revue. Cette évolution favorable, portée par l'accélération de la mise en œuvre des politiques agricoles, s'observe dans l'ensemble des branches du secteur.

En effet, la branche « **Agriculture** », a connu un **accroissement de 5,9%** de sa valeur ajoutée au troisième trimestre 2025 contre 5,7% un an plus tôt.

La branche « **Sylviculture et exploitation forestière** » enregistre également une progression, avec une **croissance de 4,2%** contre 3,8% au troisième trimestre 2024, contribuant à hauteur de +0,1 point de pourcentage à la croissance du PIB réel.

Par ailleurs, les branches « **Elevage et Chasse** » et « **Pêche, aquaculture, pisciculture** » présentent des performances soutenues, avec des augmentations respectives de 8,9% et 4,3% de leurs valeurs ajoutées au troisième trimestre 2025.



Source : DCNSE/INStaD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2025

Secteur secondaire

...une croissance soutenue par les BTP et les industries agroalimentaires.

Au troisième trimestre 2025, la valeur ajoutée du secteur secondaire a connu, **un accroissement de 9,9%**, après 8,9% à la même période en 2024. Sa contribution à la croissance du PIB réel au cours de la période sous-revue est de +1,6 points de pourcentage et sa part dans le PIB s'établit à 15,8%.

Cette performance traduit la vitalité du secteur, avec des effets positifs perceptibles dans l'ensemble de ses branches d'activités.

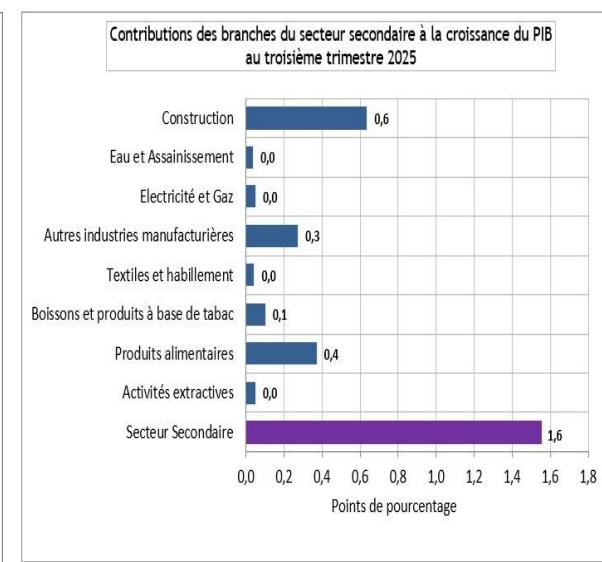
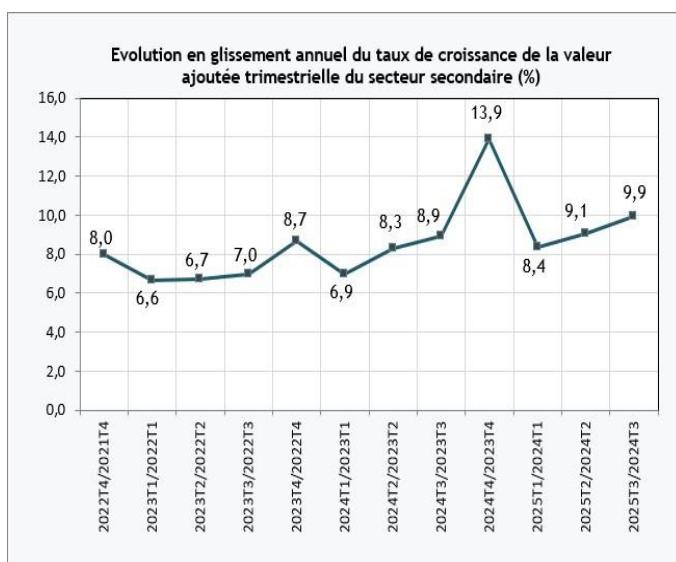
En effet, la branche « **Fabrication de produits alimentaires** » affiche **une croissance de 7,2%** au troisième trimestre 2025, après 6,7% à la même période de l'année 2024 et sa contribution à la croissance s'est affichée de +0,4 point de pourcentage.

La branche « Fabrication de boissons »

enregistre également une évolution favorable, avec une hausse de 15,2% contre 14,6% au troisième trimestre 2024.

Par ailleurs, la branche « **Construction** », qui apporte la plus forte contribution à la croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire (+0,6 point de pourcentage), connaît une **progression de 12,5%** contre 10,4% à la même période de 2024. La branche « Autres industries manufacturières » voit sa valeur ajoutée augmenter de 9,2% contre 8,7% au troisième trimestre 2024.

Enfin, la branche « Electricité et Gaz » poursuit sa dynamique de croissance, avec une hausse de 15,6% de sa valeur ajoutée, après 15,3% à la même période de l'année précédente.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2025

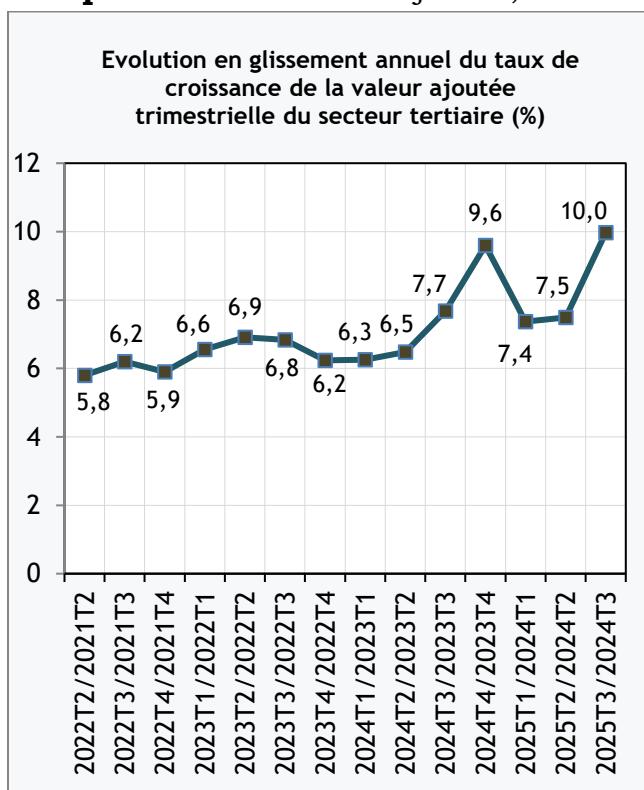
Secteur tertiaire

... une expansion portée par le commerce et les transports

Principal moteur de la croissance économique, le secteur tertiaire enregistre, au troisième trimestre 2025 une **progression de 10,0%** après 7,5% le trimestre précédent et 7,7% à la même période l'année 2024. Sa contribution à la croissance du PIB réel s'élève à 4,5 points de pourcentage et sa part dans le PIB atteint 45,8% au cours de la période sous revue. Les branches « commerce » et « transports » demeurent les principaux soutiens de la performance du secteur.

La branche « **Commerce** » a vu sa valeur ajoutée **s'apprécier de 9,7%** après 6,8% un trimestre plus tôt et a pesé pour 11,2% dans la valeur ajoutée totale du secteur.

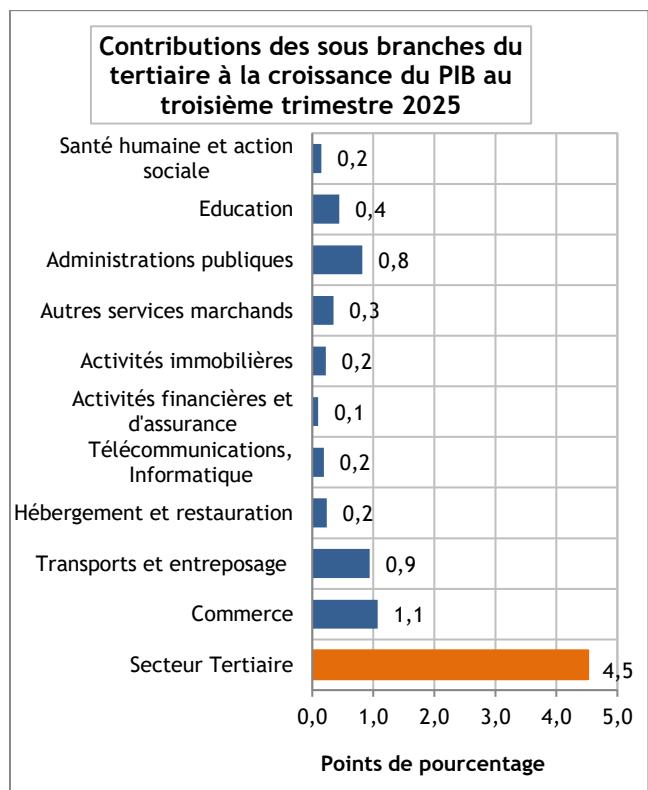
La branche « **Transports et entreposage et activités de poste et courrier** » connaît une **accélération marquée** de sa valeur ajoutée, avec



une **croissance de 11,7%** après 5,8% le trimestre précédent et 4,4% à la même période de l'année 2024. Cette évolution, largement porté par le dynamisme de l'activité portuaire, se traduit par un gain de 7,3 points de croissance en glissement annuel.

Par ailleurs, la branche « **Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information** », poursuit sa dynamique favorable, enregistrant une croissance de 10,7% après 9,7% le trimestre précédent et 10,2% à la même période de l'année 2024.

Enfin, la branche « **Activités financières et d'assurance** », a enregistré une progression de 7,9% de sa valeur ajoutée contre 7,8% à la même période l'année dernière.

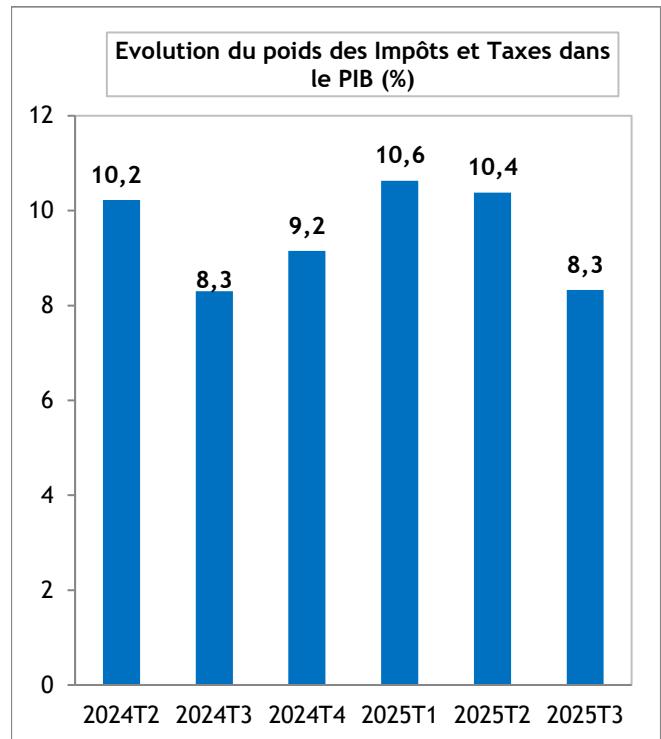
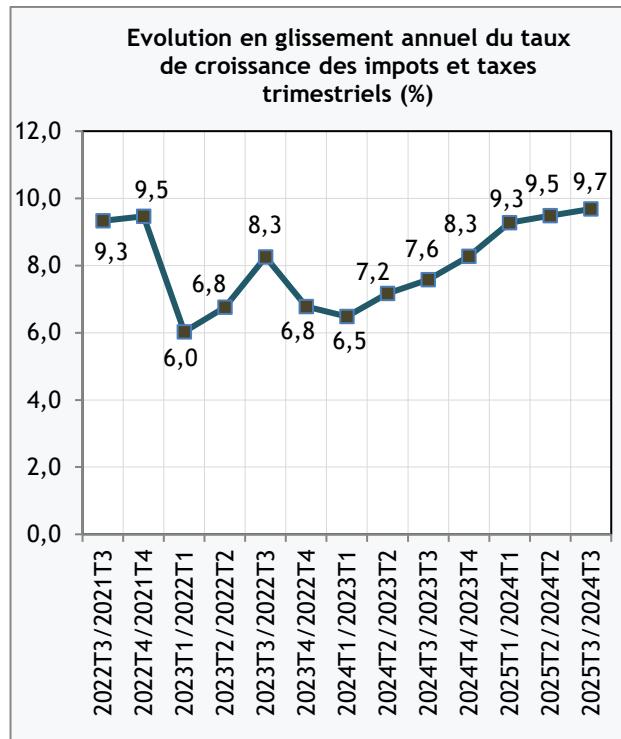


Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2025

Impôts et taxes

Les impôts et taxes ont représenté 8,3% du PIB au troisième trimestre 2025. Sur cette période, leur taux de croissance s'est affiché à 9,7% après

7,6% un trimestre plus tôt. Ils ont contribué à +0,8 point de pourcentage à la croissance du PIB sur la période sous revue.



Source : DCNSE/INStAD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2025

ANNEXE 1 : SYNTHESE DE LA METHODOLOGIE D'ELABORATION DES COMPTES NATIONAUX TRIMESTRIELS (CNT)

Deux principales approches sont utilisées pour effectuer la trimestrialisation des comptes nationaux annuels à savoir, une approche strictement numérique et une autre fondée sur un modèle statistique.

L'approche numérique comprend l'ensemble des méthodes fondées sur la minimisation des moindres carrés, proposées par Denton et al. (1971), la méthode de Bassie (1958) et la méthode proposée par Ginsburgh (1973).

L'approche fondée sur un modèle statistique de la trimestrialisation repose sur une méthodologie qui se résume en deux étapes essentielles : la phase d'étalonnage et la phase de calage.

Etalonnage

Pour chaque poste de la comptabilité nationale, à un niveau d'agrégation intermédiaire, on postule l'existence de relation économétrique entre les valeurs annuelles (observées) de l'agrégat de comptabilité nationale (PIB, consommation, importation, exportation, ...) et l'indicateur conjoncturel annualisé (indice de production industrielle, indice des prix à la consommation, la valeur ajoutée des industries, consommation d'électricité, cours des matières premières, ...). De façon générale, on retient la spécification suivante :

$$Y_t = aI_t + b + u_t \quad (1)$$

I_t désigne l'indicateur conjoncturel annualisé et Y_t la valeur de l'agrégat fournie par les comptes annuels.

u_t est défini comme la cale. Ses propriétés permettent de choisir la méthode d'estimation de la relation (1).

Ainsi, si par exemple le modèle (1) est retenu on a les estimations suivantes :

$$\hat{Y}_t = \hat{a}I_t + \hat{b} \quad (2)$$

On postule ensuite que la relation observée sur quantités annuelles reste pertinente pour estimer les agrégats trimestriels si ceux-ci connaissent des évolutions relativement peu heurtées. Cette relation économétrique est donc appliquée à chaque valeur trimestrielle de l'indicateur conjoncturel. Ainsi, disposant des estimateurs \hat{a} et \hat{b} de la relation annuelle, on peut alors construire une première évaluation du compte trimestriel (non observé) à partir de la relation (2)

$$\hat{Y}_{it} = \hat{a}I_{it} + \frac{\hat{b}}{4} \quad (3)$$

I_{it} : valeur de l'indicateur conjoncturelle au trimestre i de l'année t .

Cette première estimation des comptes trimestriels n'est en général pas satisfaisante du fait des imperfections du modèle :

$$\tilde{Y}_t = \sum_{i=1}^4 \hat{Y}_{it} \neq Y_t.$$

L'écart entre l'estimation annuelle et la valeur observée de Y doit être réparti entre les trimestres. Pour ce faire, on se propose de chercher u_{it} , terme aléatoire qui traduit l'évolution de l'agrégat Y non expliquée par la relation (3) de sorte que $u_t = \sum_{i=1}^4 u_{it}$

Il reste donc à trouver une bonne méthode de répartition de cet écart non expliqué par l'indicateur conjoncturel car l'étalonnage est une méthode de conversion.

Calage

Cette phase est délicate et décisive pour la qualité de la trimestrialisation. L'on répartit le résidu de l'estimation économétrique entre les trimestres de manière à ajuster la valeur estimée annuelle de l'agrégat à sa valeur réelle. Le but est donc de rétablir une cohérence entre les valeurs trimestrielles de l'agrégat Y et ses valeurs annuelles par une répartition de l'écart \hat{u}_t entre la valeur annuelle observée de Y et sa valeur estimée par la somme des estimations trimestrielles :

$$\hat{u}_t = Y_t - \sum_{i=1}^4 \hat{Y}_{it}$$

Il existe plusieurs techniques de calage. La plus simple consiste à répartir de manière uniforme le résidu annuel entre les quatre trimestres de l'année. On a alors :

$$Y_{it} = \hat{Y}_{it} + \frac{1}{4}\hat{u}_t \quad \text{et} \quad Y_t = \sum_{i=1}^4 Y_{it}$$

Mais cette méthode à l'inconvénient majeur de provoquer des sauts (ou des chutes) brusques de l'agrégat trimestriel estimé au premier trimestre de chaque année puisque le résidu trimestrialisé évolue par paliers. La technique de calage permet de rendre aussi régulier que possible l'allure des résidus trimestrialisés et par là celles du compte trimestrialisé. Telle que l'ont présenté N. PONTY (2001), Gregoir S. et Lacroix R., l'idée fondamentale du lissage qui consiste à minimiser la somme des carrés des accroissements du résidu trimestriel selon le programme¹ suivant :

$$(P) \begin{cases} \text{Min} \sum_{t=1}^T \sum_{i=1}^4 (\Delta u_{it})^2 \\ \text{Sc} \sum_{i=1}^4 u_{it} = \hat{u}_t; \forall t = 1, 2, \dots, T \end{cases} ; \text{ avec } \begin{cases} \Delta u_{1t} = u_{1t} - u_{4t-1}; \forall t = 1, 2, \dots, T; \\ \Delta u_{it} = u_{it} - u_{i-1t} \quad \forall i = 1, 2, 3, 4 \end{cases}$$

Parmi les méthodes indirectes, deux d'entre elles ont été appliquées dans le cadre des travaux. Il s'agit de la méthode proportionnelle de Denton (1971) et sa version améliorée proposée par Cholette-Dagum (1994). Pour plus de détails, le lecteur pourra consulter le manuel 2017 du FMI² sur les Comptes nationaux trimestriels.

La présente note sur les Comptes nationaux trimestriels porte sur les résultats obtenus par la méthode de Denton.

Rappelons que mathématiquement, la version de base de la méthode proportionnelle de Denton (1971) pour la trimestrialisation des comptes nationaux est présentée comme suit :

$$\min_{X_t} \sum_{t=2}^{4T} \left(\frac{X_t}{I_t} - \frac{X_{t-1}}{I_{t-1}} \right)^2 \quad (1)$$

Sous contrainte :

$$\sum_{t=4y-3}^{4y} X_t = A_y; \quad y \in \{1, \dots, T\}$$

avec

y : l'année d'observation des données ; $y=1, 2, \dots, T$

t : est le temps en trimestre (pour, $t = 4y-3$ est le premier trimestre de l'année y , $t=4y-2$ est le deuxième trimestre de l'année y , $t=4y-1$ est le troisième trimestre de l'année y , $t=4y$ est le quatrième trimestre de l'année y) ; la description de la transformation des indice des variables est présentée dans la suite à la définition 2;

A_y : la valeur du compte annuel pour l'année y ;

X_t : la valeur trimestrielle recherchée du compte pour le trimestre t ;

I_t : la valeur de l'indicateur trimestriel relié au compte de branche ;

T : la dernière année pour laquelle un repère annuel est disponible.

Cette technique garde les séries étalonnées aussi proportionnelles que possible à l'indicateur en réduisant au minimum (au sens des moindres carrés) la différence dans l'ajustement par rapport aux trimestres voisins soumis à des contraintes fournies par les données repères annuelles. La méthode proportionnelle de Denton est une technique d'ajustement des séries trimestrielles en deux étapes : estimation préliminaire et ajustement pour répondre aux contraintes annuelles. Cette méthode est dite proportionnelle parce qu'elle suppose que la valeur du compte trimestriel est proportionnelle aux valeurs de l'indicateur relié.

Le rapport $\frac{X_t}{I_t}$ entre le compte annuel et l'indicateur trimestriel est appelé ratio repère/indicateur (RI). La méthode proportionnelle de Denton permettant ainsi de faire une analyse de la relation entre compte annuel et indicateur trimestriel avec le ratio RI annuel. Une stabilité dans l'évolution du ratio annuel RI présage d'une bonne relation. Ainsi, selon cette méthode, le compte trimestriel peut être extrapolé à partir des valeurs I_{4T+k} disponibles de l'indicateur I , pour les trimestres $4T+k$, $k=1, 2, 3, 4$, avec T désignant la dernière année d'observation du compte annuel. La relation utilisée [18] est la suivante :

¹ Voir Nicolas PONTY (2001) ou Gregoir S. et Lacroix R.

² International Monetary Fund: Quarterly National Accounts Manual. 2017 Edition, Pre-Publication, November 2018, 86-126, (2018), <https://www.imf.org/external/pubs/ft/qna/>

$$X_{4T+k} = I_{4T+k} \times \frac{X_{4T}}{I_{4T}}$$

avec $4T$ le dernier trimestre de l'année T , et X_{4T+k} est la valeur du compte au $(4T + k)^{\text{ieme}}$ trimestre ($4T + k$ correspond au k^{ieme} trimestre de l'année $T + 1$).

Nomenclature des comptes nationaux trimestriels du Bénin

Le Bénin dispose de la série des comptes nationaux annuels (CNA) définitifs de 1999 à 2020 élaborés selon le SCN 2008, des CNA provisoires rapides de 2021 à 2024 ainsi que des informations trimestrielles diverses sur l'activité économique.

En tenant compte des spécificités de l'économie Béninoise en lien avec le poids des branches d'activités, l'on est passé de 47 branches (y compris les Impôts et taxes) pour les comptes annuels à 23 branches (y compris les Impôts et taxes), pour les comptes nationaux trimestriels.

ANNEXES 2 : TABLEAUX DETAILLÉS DES RESULTATS

Tableau 1 : Produit intérieur brut (PIB) trimestriel à prix constants (en milliards de F CFA)

Valeurs Ajoutées (milliards FCFA)	2023		2024				2025		
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
SECTEUR PRIMAIRE	878,8	883,1	448,2	619,1	930,4	937,6	473,7	656,8	987,7
Agriculture	728,2	727,1	290,1	459,9	769,3	769,8	304,8	486,4	814,9
Elevage et chasse	96,2	101,3	102,64	103,21	104,6	110,9	111,3	112,11	113,9
Sylviculture et exploitation forestière	39,2	39,5	40	40,4	40,7	41,1	41,5	42	42,4
Pêche, aquaculture, pisciculture	15,1	15,2	15,5	15,6	15,7	15,8	16,1	16,3	16,4
SECTEUR SECONDAIRE	434	482,5	447,9	469,2	472,7	549,6	485,5	511,8	519,7
Activités extractives	11,1	11	11,7	12,6	12,3	12,8	12,6	14	13,8
Fabrication de produits alimentaires	146	143,1	147,9	152	155,8	153,3	158,2	162,8	167,0
Fabrication de boissons et de produits à base de tabac	17,4	19,6	20,2	21,1	20	22,7	23,3	24,4	23,0
Fabrication textiles, habillement, cuir, articles de voyages, chaussures	15,8	16,1	16,6	16,8	16,9	17,7	17,4	17,9	18,2
Autres industries manufacturières	82,2	79	83,6	91,2	89,4	88,2	90,5	100,1	97,6
Production et distribution d'électricité et de gaz	8,3	9,7	10,3	9	9,5	10,9	11	9,7	11,0
Production, captage, traitement et distribution d'eau	13,5	13,3	14,3	14,5	14,5	14	15,14	15,38	15,6
Construction	139,7	190,8	143,3	152,2	154,2	229,9	157,3	167,6	173,4
SECTEUR TERTIAIRE	1272,9	1299,5	1315,4	1273,2	1370,6	1424,2	1412,4	1368,5	1507,3
Commerce	313,9	311,1	311,3	316,7	335,4	334	331,7	338,1	367,8
Transports et entreposage et activités de poste et courrier	232,4	217,4	239,9	249,9	242,5	237,3	253,4	264,5	270,9
Hébergement et restauration	76,6	79,1	78,4	76,4	83	86,6	84,5	82,9	90,2
Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information	48,3	56,1	53,2	51	53,2	63,6	58,2	56	58,9
Activités financières et d'assurance	34,2	39	37	36,9	36,8	42,5	39,6	39,5	39,8
Activités immobilières	111,8	114,1	114	116,3	118	121,1	120,3	122,7	124,8
Autres services marchands	98,9	102,4	104,7	109,7	108,3	114,9	112,6	118,9	118,8
Administrations publiques	194,2	213,3	217,8	167,6	215,1	236,6	240	184,7	240,0
Education	131,6	132,9	130,9	120,6	143,2	149	141,8	130,9	156,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	31	34,1	28,1	28	35	38,8	30,2	30,2	39,6
Impôt et taxes	232,1	270,9	258,1	268,4	249,7	293,3	282,1	293,8	273,9
PIB à prix constant	2817,8	2935,9	2469,6	2629,8	3023,4	3204,7	2653,5	2830,9	3288,6

Source : DCNSE/INStaD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2025

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB trimestriel à prix constants (%)

Taux de croissance du PIB réel (%)	2023	2024	2023		2024				2025		
			T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3
SECTEUR PRIMAIRE	5,1	5,9	4,8	5,3	5,4	5,9	5,9	6,2	5,7	6,1	6,2
Agriculture	4,8	5,6	4,7	5,0	4,9	5,7	5,6	5,9	5,1	5,8	5,9
Elevage et chasse	7,6	8,6	6,4	8,8	7,8	8,2	8,7	9,5	8,4	8,6	8,9
Sylviculture et exploitation forestière	3,7	3,8	3,7	3,9	3,6	3,9	3,8	4	3,7	4	4,2
Pêche, aquaculture, pisciculture	3,7	3,9	3,6	3,8	3,9	4	4,2	3,5	4,1	4,1	4,3
SECTEUR SECONDAIRE	7,3	9,7	7,0	8,7	6,9	8,3	8,9	13,9	8,4	9,1	9,9
Activités extractives	6,7	11,4	7,2	7,3	6,2	11,2	11,5	16,8	7,2	11,3	11,9
Fabrication de produits alimentaires	5,8	6,5	5,2	6,1	5,8	6,5	6,7	7,1	6,9	7,1	7,2
Fabrication de boissons et de produits à base de tabac	14,7	14,9	15,1	13,1	13,5	15,6	14,6	15,9	15,3	15,8	15,2
Fabrication textiles, habillement, cuir, articles de voyages, chaussures	5,2	7,3	5,2	5,6	5	6,4	7,3	10,4	5,2	6,7	7,5
Autres industries manufacturières	8,1	9,6	7,7	8,7	8,3	9,6	8,7	11,7	8,2	9,8	9,2
Production et distribution d'électricité et de gaz	8,7	10,5	9,9	9,8	6,2	7,6	15,3	13,3	7,2	7,8	15,6
Production, captage, traitement et distribution d'eau	5,8	6	6,3	6,1	5,8	6,2	7,2	4,7	5,9	6,4	7,5
Construction	7,8	12,4	7,6	10,6	7	8,6	10,4	20,5	9,8	10,1	12,5
SECTEUR TERTIAIRE	6,6	7,5	6,8	6,2	6,3	6,5	7,7	9,6	7,4	7,5	10,0
Commerce	4,8	6,1	5,3	4,1	5,1	5,2	6,8	7,4	6,6	6,8	9,7
Transports et entreposage et activités de poste et courrier	6,5	5,2	8,3	2,1	3,5	3,9	4,4	9,2	5,6	5,8	11,7
Hébergement et restauration	5,5	8,4	5,5	6,5	7,4	8,3	8,4	9,5	7,8	8,5	8,7
Télécommunications, activités informatiques et de fourniture d'information	9,2	10,5	7,3	13,8	8,5	9,5	10,2	13,2	9,3	9,7	10,7
Activités financières et d'assurance	7,6	7,6	8,8	7,2	6,3	6,8	7,8	9,1	7	7,1	7,9
Activités immobilières	5	5,5	4,5	6,2	4,6	5,4	5,6	6,2	5,5	5,5	5,7
Autres services marchands	6,5	9,1	7,3	8,5	6,6	8,2	9,5	12,2	7,5	8,4	9,7
Administrations publiques	9,2	10,5	8,3	9,3	10,1	9,9	10,8	10,9	10,2	10,3	11,6
Education	8,5	9,1	7,8	8,4	7,4	7,7	8,8	12,1	8,3	8,5	9,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	6,6	10,6	6,3	7,0	6,8	7,5	12,9	13,6	7,4	8	13,1
Impôt et taxes	6,9	7,4	8,3	6,8	6,5	7,2	7,6	8,3	9,3	9,5	9,7
PIB à prix constant	6,4	7,5	6,3	6,4	6,2	6,7	7,3	9,2	7,4	7,6	8,8

Source : DCNSE/INStaD, Comptes Nationaux Trimestriels, décembre 2025

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD)

Directeur Général : HOUNSA Laurent Mahounou

Directeur Général Adjoint : DAGA Jules

Directeur de la Comptabilité Nationale et des Statistiques Economiques : ESSESSINOU A. Raïmi

Chef du Service de la Comptabilité Nationale et des Etudes Economiques : DJOGNINOU ADAMMADO D. Nelly

Equipe de rédaction : ESSESSINOU A. Raïmi
DJOGNINOU ADAMMADO D. Nelly
LAOUROU Durel Prince

Adresse

01 BP 323, Cotonou, Bénin

Téléphone (229) 21 30 82 44/21 30 82 45

Fax (229) 21 30 82 46

E-mail : instad@instad.bj

Site internet : www.instad.bj

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INStaD-Bénin), *Comptes nationaux trimestriels : Note de publication*, Cotonou, décembre 2025.